

Communiquer positivement vers ses interlocuteurs



Formation continue courte

Dates	A la demande (7h)
Lieu	Campus de la Gaillarde 2 Place Pierre Viala, 34000 Montpellier
Public	Salariés Demandeurs d'emploi Agriculteurs, porteurs de projets agricoles, agri-ruraux, entreprises de travaux forestiers, agricoles, du paysage et du cheval (sauf celles du spectacle et les loueurs d'équidés), animateurs, élus
Responsable pédagogique	Victoria DEGOT-GARREL

Lien web



Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr **Tél :** 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

À l'heure où les débats sociétaux sur le changement climatique, l'impact environnemental de l'agriculture et la gestion de l'eau s'intensifient, il est essentiel pour les agriculteurs et agricultrices de maîtriser l'art de la communication. Savoir écouter les questions et y répondre de manière claire, didactique et enthousiaste devient crucial.

Les relations entre agriculteurs, habitants ruraux et citadins doivent s'appuyer sur une communication pertinente pour mieux se comprendre.

Beaucoup d'agriculteurs rencontrent des difficultés face aux critiques qui ne reflètent pas toujours la réalité de leurs pratiques agricoles. Peu habitués à communiquer, ils peuvent se sentir mal à l'aise ou sur la défensive.



Objectifs

- Comprendre leur environnement pour prendre en compte les attentes des interlocuteurs et éviter les tensions et/ou les conflits
- Adopter une posture d'écoute et de dialogue afin d'adapter sa communication

Contenu et programme

- Introduction au modèle ComColors et à ses six types de personnalité
- Test de personnalité en amont (via lien ou QR code sécurisé)
- Identification des filtres de perception et leviers de motivation
- Études de cas adaptée au secteur agricole (turn-over, conflit de génération, etc.)
- Jeux de rôle et débriefs autour des styles de communication
- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour fidéliser ses salariés
- Découverte de l'application ComColors pour prolonger la formation de manière autonome (quiz, podcasts, visualisation du profil)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Conditions d'admission

Avoir répondu au test de personnalité ComColors (envoyé en amont)

Avoir complété un court questionnaire d'auto-positionnement sur ses pratiques managériales (envoyé en même temps)

Être en situation de management ou en lien direct avec une équipe salariée. Il est recommandé que les membres de leur équipe réalisent également le test ComColors. Cela permet de proposer par la suite une cartographie d'équipe, outil précieux pour ajuster le style de management, la communication interne et la répartition des rôles.

A noter

Cette formation est proposée en intra-entreprise pour des groupes de 10 personnes. Contactez-nous pour fixer une date et obtenir un devis.

Tarifs

485 € les deux jours de formation

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujéti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Déjeuners pris en charge par l'Institut Agro Montpellier.

La formation inclut l'accès à un test de personnalité ComColors en amont (valeur 70 € HT par participant), avec restitution collective intégrée au programme.

Chaque participant recevra son rapport personnalisé.

Devis établi à part, en collaboration avec l'entreprise ComColors Digital

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge VIVEA, agents CIRAD ou INRAe : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - le 21 janvier 2025